



Municipalité de Melbourn (Canton)
1257, route 243
Melbourn, Québec J0B 2B0
Tél. 819 826 3555
Fax 819 826 3981
melcan@qc.aibn.com
www.melbournecanton.ca

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée que :

Lors de la séance régulière du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourn tenue le 11 février 2013, le règlement portant le numéro 2013-01, « Relatif à l'obligation d'installer un détecteur de monoxyde de carbone, modifiant le règlement 2011-02 du Canton de Melbourn », a été adopté.

Le bureau de la Municipalité est l'endroit où quiconque peut prendre connaissance dudit règlement.

Donnée à Melbourn
Ce 12 février 2013

Cindy Jones, g.m.a.
Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION (art. 451 C.M.)

Je soussignée **Cindy Jones**, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourn, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public pour le règlement 2013-01, aux endroits fixés par le conseil, le 12 février 2013.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 février 2013.

Directrice générale/secrétaire-trésorière